



“Le tracé définitif de la desserte industrielle a enfin été adopté lors de la séance du 24 octobre 2005 avec 39 voix pour et 5 abstentions.

Vous savez sans doute que cette décision a donné lieu à de nombreux échanges, souvent vifs, qui m'amènent aujourd'hui à vouloir rappeler que ce choix est le fruit d'un long débat avec chacune des parties concernées.

Contrairement à ce qui a pu être lu, par communiqués interposés, une véritable concertation a été menée dès l'origine du projet. C'est pourquoi, vous trouverez dans ces 2 pages des éléments qui vous permettront de mieux comprendre les raisons et les objectifs de la desserte industrielle.

En tant que Président de la Communauté de Communes des Deux Vallées, je m'efforce de concilier les intérêts de chacune des communes membres et de leurs habitants avec l'intérêt général du territoire. Je crois toutefois, qu'il est important d'avoir une vision à long terme pour envisager l'avenir de notre territoire. Nous devons conserver et améliorer l'attractivité de notre territoire pour éviter les délocalisations.”

Patrice CARVALHO

Président

*de la Communauté de Communes
des Deux Vallées*

Desserte industrielle

Une concertation dès l'origine

3 novembre 2003 : le Conseil Communautaire vote à l'unanimité le caractère urgent d'une étude de faisabilité d'une voie de desserte

10 mars 2004 : l'étude est confiée à l'unanimité au Cabinet d'études VINEY

9 juillet 2004 : réunion de travail avec le bureau d'études, le maire de Pimprez, le maire de Ribécourt-Dreslincourt et un technicien de la CC2V. Les objectifs du projet, l'évaluation des besoins de chaque partie et les données "paysage et environnement" sont abordés.

22 juillet 2004 : réunion de travail avec le bureau d'études, le maire de Pimprez et une adjointe, le maire de Ribécourt-Dreslincourt et un technicien de la CC2V. 2 tracés sont présentés.

10 septembre 2004 : réunion des techniciens du bureau d'études, de la SNCF et de la CC2V. Présentation des tracés et évocation des contraintes SNCF

11 octobre 2004 : les 2 tracés sont présentés en bureau communautaire (composé du Président, de ses huit vice-présidents et d'un membre par commune adhérente). Le bureau se positionne en faveur du tracé B.

Décembre 2004 : rencontre avec la Direction de Rhodia, l'association de sauvegarde de Pimprez et les professionnels de la ZAC de la Croix Rouge.

20 septembre 2005 : face à l'attitude des élus de Pimprez, le Conseil Communautaire demande au bureau d'études de revoir un nouveau tracé touchant le moins possible au territoire de Pimprez.

24 octobre 2005 : le nouveau tracé est présenté au Conseil Communautaire. Il se situe dans sa quasi totalité sur le territoire de Ribécourt-Dreslincourt. **Le tracé est adopté à 39 voix pour et 5 abstentions.**

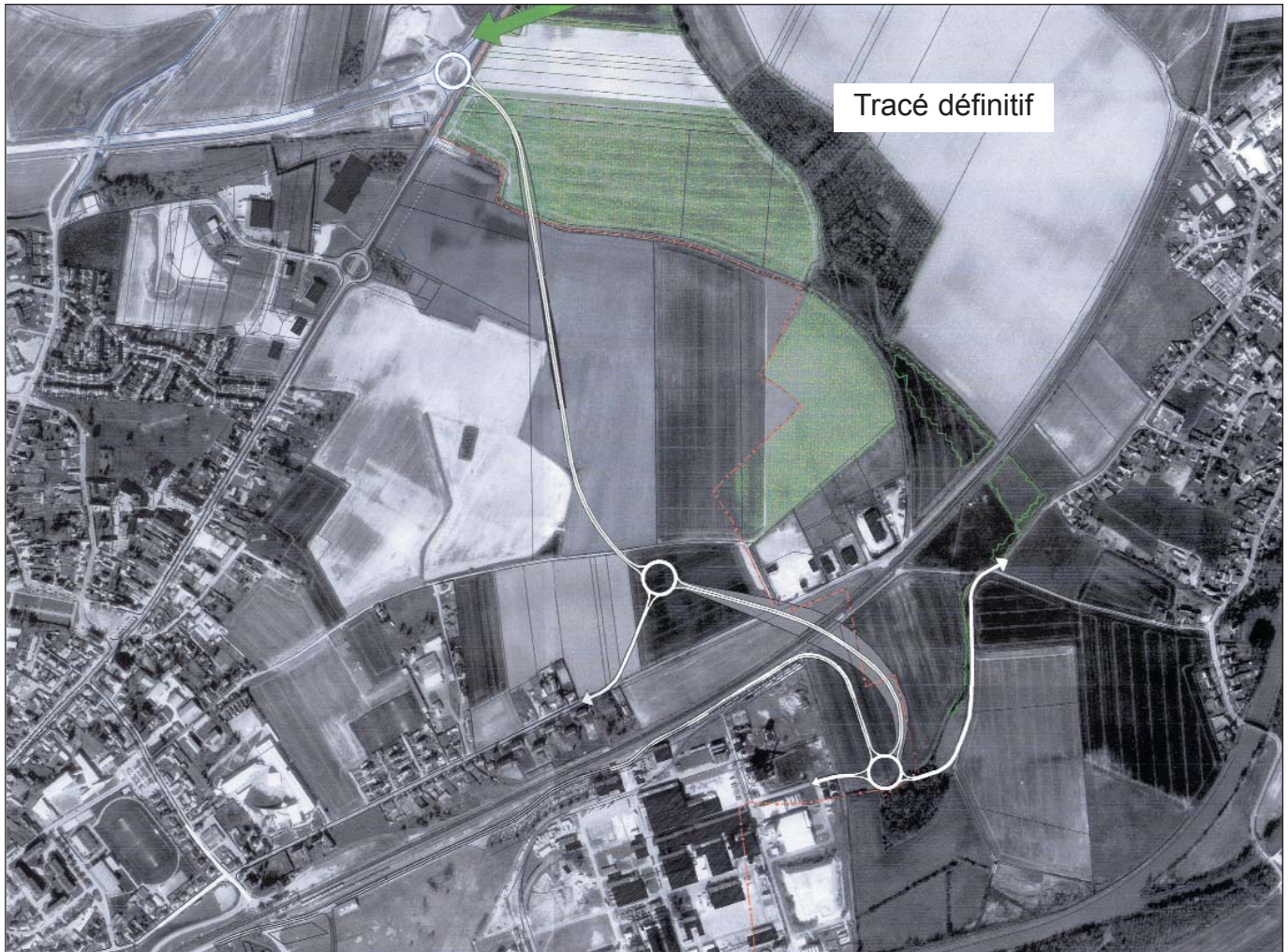


Plans proposés en juillet 2004 par le bureau d'études après consultation des mairies concernées et tenant compte des contraintes techniques et des éléments naturels

Les objectifs du projet

Cette desserte répond à différents besoins et objectifs. Elle vise par exemple à désenclaver les sites industriels et à désengorger le centre ville du trafic de poids lourds afin de limiter les risques industriels et de protéger la population.

Cette desserte a également une vocation économique avec la création de zones d'activités pour les communes de Pimprez et Ribécourt-Dreslincourt. Elle permet d'envisager les possibilités d'extensions de ces communes à long terme. Enfin, elle permet une meilleure desserte des villages de Bailly, Tracy le Val et Ollencourt et Tracy le Mont.



Ce tracé définitif est situé dans sa quasi totalité sur le territoire de la commune de Ribécourt-Dreslincourt.

Une solution plus coûteuse et moins naturelle

La desserte industrielle va enfin voir le jour. Le tracé retenu (*voir ci-dessus*) permet de respecter le cahier des charges comme par exemple la sécurisation du transport des matières dangereuses en évitant le passage dans le centre ville de Ribécourt-Dreslincourt. Cette solution n'est malheureusement ni la plus naturelle, ni la moins coûteuse.

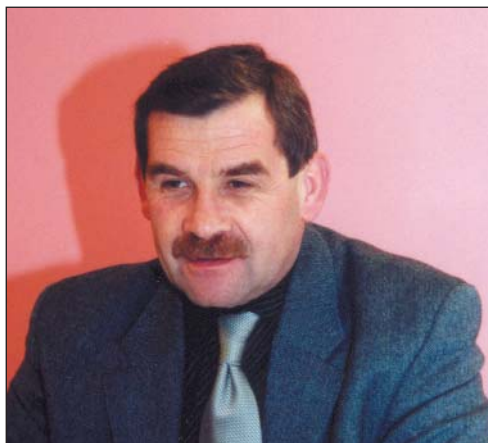
Dans le tracé B, le bureau d'études avait pris en compte les attentes des 2 communes concernées par le projet. Il se basait notamment sur les décisions des élus de PIMPRESZ et RIBÉCOURT-DRESLINCOURT dans des documents tels que le Plan d'Occupation des Sols (POS) ou encore le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette proposition aurait, par exemple, permis de créer les infrastructures de la nouvelle ZAC de Pimpresz sans charges financières pour la commune.

Le tracé final coûtera 800 000 euros de plus

Face à l'hostilité des élus de Pimpresz, ces premiers projets n'ont pas pu aboutir. La solution qui a été proposée en dernier recours évite au maximum le territoire de cette commune. Elle implique un franchissement plus élevé de la voie ferrée compte tenu des installations SNCF. Le surcoût de ce projet est estimé à 800 000 euros par rapport au tracé B.

Par ailleurs, en ayant refusé ce tracé, la commune de PIMPRESZ sera désormais obligée d'équiper sa future ZAC des infrastructures routières à ses frais !

Pour terminer, il faut rappeler que le tracé B avait reçu un avis favorable des professionnels de la ZAC de la Croix Rouge et qu'il avait la faveur du Conseil Communautaire.



“Pour la Communauté de Communes, l'année 2005 a été marquée par une décision importante dans le développement futur de son territoire. Après de nombreux débats, le Conseil Communautaire vient en effet d'entériner le tracé définitif de la desserte industrielle de Ribécourt-Dreslincourt.

Mais l'action économique que nous menons au sein de la Communauté de Communes passe également par le soutien apporté aux entreprises. Le développeur économique et les partenariats noués avec des structures telles que Oise Est Initiative, qui vient de fêter ses 5 années d'existence et à laquelle nous avons adhéré dès sa fondation, sont là pour vous aider.

Plusieurs exemples sur nos communes témoignent du dynamisme de la création et de la reprise d'entreprises. Les installations récentes dans le secteur des métiers dits “de bouche” attestent du besoin existant dans le commerce de proximité.”

Jean-Guy LETOFFE

Vice-Président
de la Communauté de Communes
des Deux Vallées
en charge du développement économique
et de l'aménagement de l'espace
Maire de Ribécourt-Dreslincourt

Ils investissent dans nos communes

Des prêts à 0% pour les aider



Une remise de chèques symbolique a eu lieu en présence des 8 créateurs d'entreprises de Laurent NUNS, Président de Oise Est Initiative et de Jean-Guy LETOFFE, Vice-Président de la CC2V.

Huit entrepreneurs ont reçu 56 000 euros, sous la forme de prêts d'honneur versés par le biais de la plate-forme Oise Est Initiative.

Ces prêts leur ont permis d'investir et de s'installer sur le territoire de la CC2V. Ils exercent leur activité dans des domaines variés. Il y a par exemple un tapissier,

un garagiste, deux bouchers, une podologue... Une remise de chèque a été organisée devant les partenaires du développement économique tels que des banquiers et les chambres consulaires.

L'objectif des prêts d'honneur à taux 0% est de faire un effet levier auprès des banques.

<http://www.cc-2v.fr/vieco/cheque.html>

Les 5 ans de Oise Est

La plateforme de développement économique fait un premier bilan

Il y a 5 ans, la CC2V a fait partie des premières collectivités qui se sont associées à la création de Oise Est Initiative. En octobre dernier, dix Présidents de Communautés de Communes, dont Patrice CARVALHO, ont mis à l'honneur ces chefs d'entreprises qui chaque année se lancent dans l'aventure de la création avec le soutien de la plateforme.



10 créateurs d'entreprises ont été mis à l'honneur pendant la soirée d'anniversaire



La reprise de l'entreprise ASTICC de Cambronne Les Ribécourt par Pascal HUDELAINÉ a été primée lors des trophées de l'initiative à Compiègne

Lauréats

Deux entreprises de la CC2V à l'honneur

Deux entreprises du territoire ont retenu l'attention de différents concours. Lara PASCUAL, la gérante de l'établissement la Boule d'or à Thourotte, a ainsi été lauréate prix " coup de cœur " du prix ACTIFEMMES. Pascal HUDELAINÉ, repreneur de la société ASTICC de Cambronne Lès Ribécourt a, quant à lui, reçu un prix lors des TROPHÉES DE L'INITIATIVE.

Financement

Des fonds réservés aux femmes

Le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF) facilite le crédit bancaire pour les femmes créatrices d'entreprises. Les prêts sont compris entre 5000 et 38112 euros sur une durée de 2 à 7 ans. Il s'adresse aux femmes salariées, sans emploi ou inactives, responsables d'entreprises, quels que soient la forme juridique et le secteur d'activité.

Ils permettent aux banques qui souhaitent d'avoir des garanties sur le remboursement d'un prêt. Le FGIF permet d'obtenir un taux de couverture de 70% du montant du prêt.

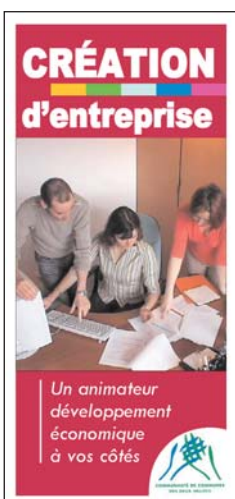
Si vous souhaitez avoir plus de renseignements l'équipe de Oise Est Initiative est à votre disposition

tél. : 03 44 23 00 29

Les Tertiales, Bat B - 60200 COMPIEGNE

Vous avez un projet de création d'entreprise

L'animateur développeur informe et conseille



Thierry GREVIN, chargé de mission développement économique de la CC2V, conseille les créateurs du territoire dans leurs démarches et les oriente vers les bons interlocuteurs. Il travaille en étroite collaboration avec : Oise Est Initiative, le Roseau, Picardie Entreprendre, l'ADIE, les Chambres Consulaires, la SEMOISE...

Un partenariat avec le Centre Angèle Fontaine permet par exemple d'orienter les demandeurs d'emploi.

De l'étude de marché au montage du budget prévisionnel, l'animateur économique est à vos côtés pour vous conseiller sur la méthode la plus adaptée. Ses prestations sont gratuites.

Quelques chiffres depuis 2004 :

- 80 000 € de prêts accordés
- 115 projets identifiés
- 32 créations / reprises
- 80 emplois créés ou maintenus



“La compétence voirie de la CC2V permet aux communes qui le souhaitent de déléguer la partie administrative et technique de leurs projets.

Cette prestation gratuite va de l'appel d'offres aux suivis des travaux en collaboration avec un maître d'ouvrage. Ainsi en 2005, nous avons suivi la mise en place de chantiers tels que l'avenue du Château de Le Plessis-Brion ou encore les travaux de la rue des Loups de Mélicocq.

Cette aide technique est un avantage pour les petites communes qui disposent alors de compétences juridiques et financières. Ces conventions passées avec les mairies évitent les avances de frais et allègent les démarches administratives.

L'année 2006 verra apparaître de nouveaux chantiers que nous ne manquerons pas de suivre. Meilleurs vœux à tous. ”

Gilbert GUILBAU

*Vice-Président
de la Communauté de Communes
des Deux Vallées
en charge de la Voirie
Maire-adjoint de Mélicocq*



Suivi de l'avancement des travaux de la rue des Loups de Mélicocq



Voirie

Une aide juridique et financière

Les communes peuvent passer des conventions avec la CC2V afin de gérer toute la partie administrative de leurs travaux de voirie. Cela va de l'aspect juridique avec les passations de marchés publics, au volet financier avec l'avance des frais et la gestion des demandes de subvention auprès du Conseil général. Cette aide technique n'empêche pas vos élus de suivre activement les

travaux de leur commune. En effet, ce sont les commissions d'appel d'offres de chaque mairies qui déterminent ensuite le prestataire qui sera retenu.
Quels travaux en 2006 ?
En 2005, 27 000 m² de gravillonnage ont été réalisés. Pour 2006, outre l'achèvement des travaux à Le Plessis Brion et à Mélicocq, une surface de près de 20000 m² de chaussée devrait recevoir un revêtement superficiel.



La deuxième tranche des travaux de l'avenue du Château de Le Plessis Brion a débuté en fin d'année 2005